



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

FSE

Question écrite n° 121435

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui donner des précisions sur les modalités de répartition des fonds sociaux européens (FSE), pour l'année 2007, en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121435

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3050